

DEMANDE D'AGREMENT

conformément au décret n° 2002-571 du 22 avril 2002
pris pour l'application du 1^{er} alinéa
de l'article 8 de la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001

**Service Départemental à la Jeunesse, à
l'Engagement et aux Sports**

Je soussigné(e), Mme, M.(Nom, Prénom) :

En ma qualité de (préciser votre fonction élective) :

Demande l'agrément au titre des associations de jeunesse et d'éducation populaire pour notre association (indiquer son nom) :

Je certifie que notre association justifie d'**au moins 3 ans d'existence**, qu'elle relève du champ de la jeunesse et de l'éducation populaire et que ses dispositions statutaires sont conformes à l'agrément JEP.

La présente demande doit être accompagnée de l'ensemble des documents demandés :

- Le présent formulaire dûment complété et signé ;
- Une copie du **récépissé de déclaration initiale** à la Préfecture ;
- Une copie de l'**insertion au Journal Officiel** de l'extrait de la déclaration initiale ;
- La ou les copies des récépissés des déclarations modificatives (membres, statuts, siège social) ;
- Les **statuts actuels** de l'association, datés et signés ;
- Le règlement intérieur, daté et signé, s'il existe ;
- La composition des instances dirigeantes de l'association (*à compléter sur l'imprimé ci-joint*) ;
- Les comptes-rendus des **deux dernières assemblées générales** comportant les documents suivants **certifiés par le (la) Président(e)** :
 - rapports moraux et financiers des deux derniers exercices ;
 - rapports d'activités des deux derniers exercices ;
 - comptes de résultats des deux derniers exercices ;
 - le budget prévisionnel pour l'année en cours.
- Le contrat d'engagement républicain daté et signé par l'ensemble des dirigeants de l'association
- Autre(s) document(s) permettant d'apprécier les activités de l'association.

Je m'engage à informer le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Dordogne, de tous changements majeurs dans le fonctionnement associatif et à lui communiquer régulièrement les informations relatives à ses activités (*au moyen du rapport annuel d'activités par exemple*)

Fait le

à

Signature

Cadre réservé à l'administration

- demande nouvelle
- renouvellement
- dossier complet

Avis défavorable

Avis favorable

N° d'agrément :

**Le présent formulaire est à envoyer
par lettre recommandée avec accusé de réception à :**

la Direction des services départementaux de l'éducation
nationale de la Dordogne (DSDEN) / Service
départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux
sports (SDJES)
BP 20074

24003 Périgueux cedex

Les pièces à joindre **IMPERATIVEMENT** en format
numérique sont à envoyer par courriel à :

francoise.lajoinie@ac-bordeaux.fr

**L'instruction du dossier débutera lorsque toutes les
pièces demandées seront fournies.**

Vos interlocuteurs :

Françoise LAJOINIE
Assistance administrative agrément
francoise.lajoinie@ac-bordeaux.fr

Christelle MICHAUD
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse
Référente vie associative et engagement
christelle.michaud@ac-bordeaux.fr

**TITRE OFFICIEL
DE L'ASSOCIATION**
(+ sigle éventuel)

**BUTS DE
L'ASSOCIATION**

**ADRESSE
DU SIEGE SOCIAL**

ADRESSE COURRIER
(si différente de celle du siège)

TEL

COURRIEL

N° RNA

Site Internet

Code NAF

N° SIRET

Date et lieu de déclaration initiale à la Préfecture

Date de publication au Journal Officiel

(si renouvellement) Numéro agrément J.E.P. actuel

L'association bénéficie-t-elle
d'autres agréments (si oui, lesquels)

L'association est-elle affiliée
à une ou plusieurs fédérations
de jeunesse et d'éducation
populaire (si oui, lesquelles) ?

RAYONNEMENT

- local
 départemental
 régional
 national

ACTIVITES

- saisonnières (par période)
 régulières (à l'année)

COMPOSITION DES INSTANCES DIRIGEANTES

(liste complète des administrateurs ; si nécessaire joindre une page complémentaire)

| Fonction | NOM, Prénom Date de naissance | Profession | Adresse |
|----------|----------------------------------|------------|---------------------|
| | | | Tél : Courriel : |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Nombre de bénévoles actifs :

Nombre de volontaires (service civique, autres) :

Nombre de salariés : soit en Equivalents Temps Plein :

Nombre de stagiaires :

Nombre de partenaires :

ADHERENTS ET NON ADHERENTS

| Adhérents | | | | Non adhérents | | | |
|-------------------|--------|-------------------|--------|-------------------|--------|-------------------|--------|
| Nombre de mineurs | | Nombre de majeurs | | Nombre de mineurs | | Nombre de majeurs | |
| Garçons | Filles | Hommes | Femmes | Garçons | Filles | Hommes | Femmes |
| | | | | | | | |

RAPPORT SUCCINT D'ACTIVITES

Présentation générale des activités

Présentation détaillée des activités

| Nature des activités | Lieu | Jour et horaire | Responsable | Nombre d'adhérents |
|----------------------|------|-----------------|-------------|--------------------|
| | | | | |

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Cet agrément ne peut être délivré qu'aux associations qui justifient **d'au moins 3 ans d'existence**.
- Le silence gardé pendant 4 mois par l'autorité administrative à compter de la réception de la demande d'agrément vaut décision implicite de rejet de la demande.
- L'agrément peut être retiré lorsque l'association ne justifie plus du respect des conditions prévues pour son obtention ou pour motif grave, notamment pour tout fait contraire à l'ordre public.
- L'instruction du dossier est faite par le service à la jeunesse, à l'engagement et aux sports .

L'agrément est délivré par le rectorat de la région académique. En cas de refus, celui-ci sera notifié à l'association et motivé.